

Présentation du régime administratif français et des actes du Droit administratif. L'action de l'Administration : le principe de légalité (la légalité en période ordinaire ; la légalité dans les périodes exceptionnelles ; les actes de gouvernement), les missions de l'Administration (la police administrative ; le service public), les instruments de l'action administrative (les actes administratifs unilatéraux ; les contrats administratifs). Le contrôle de l'Administration : les différents types de contrôle ; la dualité des ordres de juridictions ; les juridictions administratives ; les recours contentieux.